

Délibération 4.03
Plan Ambition Collèges 2017-2024 - Opérations nouvelles

Intervention de Séverine BOTTE

La présentation du Plan Ambition Collèges 2017-2024 avait été entachée par votre décision de fermer un collège du Havre dans un quartier populaire.

Fermer un collège public dans un programme qui affiche des ambitions fortes pour l'Education, vous parlez d'un signal !

Et comme vous n'aviez pas voulu dissocier cette proposition à l'époque du reste du programme, nous avons été empêchés de le voter.

Aujourd'hui, rien de tel ici et c'est heureux cette fois : les nouvelles opérations à financer nous conviennent.

Elles renforcent ainsi l'engagement de notre collectivité en faveur des conditions d'enseignement dans les collèges. Enfin, s'agissant du volet bâtiment.

Parce que côté fonctionnement, ce n'est pas la même tendance :

6,68 % de baisse pour les dotations générales de fonctionnement des collèges en 2019, 13,41 % depuis votre arrivée, soit 2,29 millions d'euros en moins.

Et des motions d'alerte qui se multiplient dans les Conseils d'administration.

Les 6 nouvelles opérations proposées ce jour, en complément des 14 retenues initialement dans ce programme d'investissement dédié aux collèges sont à saluer.

Tout comme l'intervention qui est proposée pour leur raccordement au très haut débit puisque nous savons que des difficultés persistent dans de nombreux établissements concernant les connexions Internet.

En revanche, le lancement de ces 6 nouvelles opérations doit pouvoir intervenir une fois l'ensemble des 14 opérations initiales lancées. Or aujourd'hui, plusieurs ne le sont pas.

Je pense au gymnase pour le collège Picasso à Harfleur, à la salle de sports pour l'autre collège Picasso à Saint-Etienne ou encore à la restructuration du collège Gustave Courbet à Gonfreville l'Orcher.

Des dates prévisionnelles de début de travaux sont indiquées, mais rien n'est encore engagé. Aucun projet n'a été présenté.

Il ne s'agirait pas qu'ils soient reculés pour pouvoir lancer les nouvelles opérations proposées ici.

D'autant que certains établissements retenus initialement attendent avec impatience le démarrage des chantiers puisque des travaux nécessaires ont été ajournés dans ces collèges dans l'attente des travaux d'envergure. Résultat, la situation se dégrade.

Sur un autre aspect, nous avons du mal à comprendre l'intégration dans ce programme complémentaire de l'acquisition de structures modulaires pour 8 collèges.

Qu'il faille recourir à des bâtiments provisoires pour temporairement résoudre une difficulté dans un établissement, cela s'entend. Et il n'y a pas besoin de plan particulier pour cela.

Or en les inscrivant ici, nous avons l'impression que l'on cherche à résoudre une difficulté, en installant durablement un modulaire, plutôt que de prévoir à terme des constructions ou des restructurations ?

Ceci ne nous semble pas très ambitieux puisque l'on parle d'ambition pour nos collèges.

Un dernier mot sur le cas particulier du collège des Acacias au Havre et plus sous forme de question.

Lors des fortes mobilisations de parents d'élèves et d'enseignants qui dénonçaient les conditions d'accueil insuffisantes dans cet établissement, nous avons noté que l'un des points principaux concernait le restaurant dont la capacité obligeait des familles à renoncer à la demi-pension.

Le modulaire qui est prévu dans ce plan a vocation à résoudre les problèmes de la loge et de la permanence, mais qu'en est-il de la restauration ?